

# Laurentides

## Une région sous pression

Martin Joly

---

Number 100, Spring 2004

Paysage : la vie devant soi

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15651ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Joly, M. (2004). Laurentides : une région sous pression. *Continuité*, (100), 37–39.



# UNE RÉGION SOUS PRESSION

*Les Laurentides subissent la rançon de leur succès touristique. Après les nombreuses vagues de développement qui commencent à menacer le paysage, l'heure du développement durable a sonné : inventaires, parc régional et consultations sur le terrain devraient concilier l'utile et l'agréable.*

par Martin Joly

Le paysage est l'une des grandes richesses des Laurentides, comme l'attestent le tourisme et la villégiature qui en sont les principaux moteurs de développement. La région était fréquentée dès 1856 pour ses lacs, ses forêts giboyeuses et la beauté de ses paysages. En 1902, le P'tit Train du Nord ouvre un accès privilégié au territoire, et les Montréalais, en quête de plein air et de nature, investissent bientôt la région; le ski nordique s'installe. L'explosion des activités récréatives et de plein air à partir des années 1930 suscite de nombreux aménagements récréotouristiques (sentiers, remonte-pentes, hôtellerie) et rou-

tiers. Cette vocation récréative fait partie de l'identité même des Laurentides, si bien qu'en 2002, 2 760 000 touristes ont fréquenté la région (60% de plus qu'en 2000), au troisième rang après Montréal et Québec.

## DÉVELOPPEMENT DÉBRIDÉ ?

Les Pays-d'en-Haut et leurs splendides paysages – que bien des entrepreneurs exploitent – résultent de multiples mutations. Comme ailleurs au Québec, la région a été vidée de ses ressources forestières au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais l'agriculture n'a pas réussi à s'implanter, car les « terres de roches » ne pouvaient guère recevoir d'autres cultures que le chanvre et le lin. Puis, ce qui restait de territoire boisé a été « bûché » à quelques reprises pour chauffer

*Saint-Sauveur, le péril d'un développement accéléré.*

Photo : Martin Joly



*Que restera-t-il du caractère hérité de Mont-Tremblant une fois le développement touristique achevé ?*

Photo : Linda Turgeon

les résidences de la ville. Malgré tout cela, les paysages des Laurentides ont gardé leur caractère. C'est la proximité avec Montréal, la percée du train puis de l'autoroute qui ont mené à l'explosion, par moments affolante, de la villégiature et du tourisme. Les paysages des Laurentides ont été façonnés par le développement. Si bien que la MRC Les Pays-d'en-Haut compte aujourd'hui plus de 30 000 résidents permanents et près de 30 000 villégiateurs. Le territoire semble s'adapter en souplesse au développement. Mais la ressource paysage est fragile, tous ceux qui visitent la vallée de la rivière du Nord en conviendront. Ici plus qu'ailleurs, la banalisation fait son œuvre et on approche du point de rupture.

Les Laurentides, c'est un peu la Californie du Québec : un territoire de projets. La région est belle, elle voit naître les idées les plus folles et possède des moyens insoupçonnés. Les touristes ont dépensé plus de 554 millions de dollars dans les Laurentides en 2002. La valeur foncière de la MRC Les Pays-d'en-

Haut (3,1 milliards \$) dépasse celle de la Gaspésie tout entière (2,8 milliards \$). Un défi s'impose donc avec acuité : canaliser ce dynamisme et exploiter durablement le territoire tout en conservant ses caractères particuliers.

Dans les Laurentides, il est plus facile de parler des paysages que d'agir pour consolider ce capital. Le paysage est un thème rassembleur, une puissante source d'évocation de la qualité de vie. Mais c'est aussi un concept bien ambigu. Malgré tout le travail accompli ces dernières années (recherches universitaires, outils législatifs, sensibilisation), la question du paysage demeure trop abstraite. Au niveau municipal, les citoyens et les élus perçoivent souvent la qualité du « cadre de vie » comme un poste budgétaire sans fond. Pourtant, beaucoup d'exemples au Québec et dans le monde pourraient améliorer les pratiques d'aménagement et s'adapter au contexte régional. Et plusieurs pensent que les outils réglementaires québécois sont assez flexibles pour permettre d'innover. Mais cette mise en œuvre demande des moyens et une planification à long terme qui dépasse la durée des mandats politiques. Elle doit s'appuyer sur la concertation locale et régionale et recevoir un financement stable et adéquat.

#### DÉBUTS CONCRETS

Pour l'instant, les investissements en aménagement du territoire et les initiatives de concertation demeurent timides, la plupart des intervenants souhaitant des résultats concrets à court terme. À défaut de pouvoir élaborer un plan de paysage, la MRC travaille sur des éléments comme les sentiers récréatifs, le patrimoine bâti et les espaces naturels régionaux. C'est ainsi que la MRC Les Pays-d'en-Haut est la première au Québec à adhérer au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine en prévoyant précisément porter son attention à la question du paysage. Trois chantiers seront mis en œuvre d'ici trois ans.

Un travail d'inventaire et de cartographie, d'abord, car la connaissance du territoire est indispensable pour situer précisément

*Le ski nordique s'est développé dans les Laurentides dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, agissant comme un puissant moteur économique. Ici, les pistes de Saint-Sauveur dans les années 1940.*

Photo : « Hill-69 », L. Charpentier, Montréal, coll. BNQ



les enjeux d'aménagement. C'est ainsi que, avec l'aide de plusieurs partenaires régionaux (MRC, organismes de plein air) et la collaboration de Loisirs Laurentides, la MRC est à inventorier les sentiers récréatifs. L'objectif principal de cet inventaire est de faire reconnaître les parcours patrimoniaux de ski de fond et de démontrer qu'une planification régionale est pertinente. Il aidera en outre à pérenniser les sentiers et à promouvoir les parcours patrimoniaux en général. Un travail similaire est prévu pour assurer la reconnaissance du patrimoine bâti et des ressources culturelles.

Deuxièmement, le projet d'un Parc régional des Pays-d'en-Haut sera réactualisé. Il vise à compléter les parcs linéaires existants, le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobique. Ces anciennes emprises de chemin de fer accueillent cyclistes, randonneurs et skieurs depuis près de 10 ans; ces corridors récréatifs de plus de 200 km ont fait beaucoup pour la mise en valeur des paysages. Ils résultent d'une concertation régionale sans précédent, et personne ne remet en cause ces réalisations. L'idée aujourd'hui est de poursuivre cette expérience de partenariat afin que le Parc régional des Pays-d'en-Haut soit plus qu'un parc linéaire, et qu'il permette de relier des espaces verts publics par des sentiers sur terrains privés qui donneront accès à des écosystèmes variés et intéressants (collines, forêts, lacs, milieux humides).

Les municipalités ne seront pas en reste, puisque un comité composé de responsables municipaux de l'aménagement du territoire étudiera les répercussions du développement. Il se penchera notamment sur les cas où le paysage subit de fortes pressions. Grâce à ce comité, les municipalités renouvelleront sans doute leur regard sur les paysages et peut-être seront-elles incitées à mettre en valeur certains lieux qui le méritent.

Avec des inventaires parlants et dynamiques, un parc régional à aménager et l'implication des acteurs proches du terrain, il y a fort à parier que la concertation et une planification concrète amélioreront la qualité des milieux de vie des Laurentides.

■  
*Martin Joly est animateur-coordonnateur du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine à la MRC Les Pays-d'en-Haut et vice-président du Conseil du paysage québécois.*



*Le Parc linéaire du P'tit Train du Nord, aménagé sur l'ancienne emprise ferroviaire, accueille un grand nombre de cyclistes et de randonneurs chaque année. Une autre façon de s'approprier le paysage.*

Photo : MRC Les Pays-d'en-Haut

**FOURNIER  
GERSOVITZ  
& MOSS  
ARCHITECTES**

1435, RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL (QC) H3A 2G4  
 TÉLÉPHONE (514) 393-9490 TÉLÉCOPIEUR (514) 393-9498  
 info@fgmaa.com

Le 357 C - 357 rue de la Commune Ouest, Montréal